

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-juin-2010

Date de révision 27-mars-2024

Numéro de révision 5

### 1. Identification

Nom du produit Copper(II) acetate monohydrate

Cat No. : 35481

**No. CAS** 6046-93-1

Synonymes Acetic acid, copper(II) salt monohydrate

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

### 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Foie, Rein.

### Éléments d'étiquetage

### Mot indicateur

#### Danger

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets à long terme

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Copper(II) acetate monohydrate	6046-93-1	>95
Cupric acetate	142-71-2	-

### 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau Layer immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Appeler immédiatement un médecin.

Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Inhalation

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil

médical approprié.

Ingestion Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup

d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave

lésion aux tissus délicats et un danger de perforation Traiter en fonction des symptômes

Notes au médecin

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Le produit cause des brûlures aux veux, à la peau et aux mugueuses. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de cuivre.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** 3 N/A 0 0

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des Précautions personnelles

endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit Précautions environnementales ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les

drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la

nettoyage

formation de poussière.

### Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Copper(II) acetate					TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>		IDLH: 100
monohydrate							mg/m³
							TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
Cupric acetate					TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>		IDLH: 100
							mg/m³
							TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé. l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
١	Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
١	Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
١	Caoutchouc naturel			
١	PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles. Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Solide État physique Aspect Vert bleu Odeur Inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible 5.2-5.5 @ 20°C 20 g/l aq. sol 115 °C / 239 °F рΗ

Point/intervalle de fusion

Point/intervalle d'ébullition 240 °C / 464 °F @ 760 mmHg Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

**Supérieures** Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Soluble dans l'eau Solubilité

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température de décomposition 240 °C

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C4 H6 Cu O4 . H2 O

Masse moléculaire 199.65

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de cuivre

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Renseignements sur les composants Catégorie 4.

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Copper(II) acetate monohydrate	710 mg/kg ( Rat )	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Cupric acetate 501 mg/kg ( Rat )		LD50 > 2000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Copper(II) acetate monohydrate	6046-93-1	Non inscrit(e)				
Cupric acetate	142-71-2	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Foie Rein

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Cupric acetate	Non inscrit(e)	Pimephales promelas:	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
1	, ,	LC50=0.14mg/L.96h	` '	, ,

Persistance et dégradabilité d'après les informations fournies. peuvent persister

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

### 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN3260

Nom officiel d'expédition Solide inorganique, corrosif, acide, n.s.a.

Nom technique Copper(II) acetate monohydrate

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

TMD

No ONU UN3260

**Nom officiel d'expédition** Solide inorganique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

IATA

No ONU UN3260

Nom officiel d'expédition Solide inorganique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

IMDG/IMO

No ONU UN3260

**Nom officiel d'expédition** Solide inorganique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage ||

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Copper(II) acetate monohydrate	6046-93-1	-	-	-	=	-	-	-
Cupric acetate	142-71-2	Χ	-	Х	ACTIVE	205-553-3	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Copper(II) acetate monohydrate	6046-93-1	Х	-	-	-	X	X	X	Х
Cupric acetate	142-71-2	Х	KE-08897	X	X	X	X	X	X

### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Copper(II) acetate monohydrate	Part 1, Group A Substance		
Cupric acetate	Part 1, Group A Substance		

### Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Copper(II) acetate monohydrate	6046-93-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Cupric acetate	142-71-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Copper(II) acetate monohydrate	6046-93-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y22
Cupric acetate	142-71-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y22

### 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

 ${\bf Email: chem.techinfo@thermofisher.com}$ 

www.thermofisher.com

Date de préparation22-juin-2010Date de révision27-mars-2024Date d'impression27-mars-2024

**Sommaire** Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité